

# Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2024

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Nadine Bassila, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Kirkland pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature \_\_\_\_\_ Date 24 avril 2025

# Table des matières

## États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	29
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	30
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	31
Charges par objets	32
Excédent (déficit) accumulé	33
Avantages sociaux futurs	37

## Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	45
Analyse des charges	57

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la **Ville de Kirkland**

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Ville de Kirkland** (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Ville de Kirkland** au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Observations – Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la **Ville de Kirkland** inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

[Original signé par]

BCGO s.e.n.c.r.l.

Vaudreuil-Dorion, le 24 avril 2025

1 Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no. A107797

**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	66 110 000	69 306 011	62 387 315
Compensations tenant lieu de taxes	2	306 910	248 841	243 568
Quotes-parts	3			
Transferts	4	1 809 440	5 830 439	4 593 521
Services rendus	5	974 030	1 174 464	1 096 921
Imposition de droits	6	3 449 000	3 718 751	3 624 308
Amendes et pénalités	7	250 000	423 084	291 243
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	840 620	4 731 861	5 044 181
Autres revenus	10	20 000	344 503	524 442
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	73 760 000	85 777 954	77 805 499
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	14 237 294	14 607 259	14 187 988
Sécurité publique	15	16 644 710	16 649 027	15 853 947
Transport	16	23 124 472	23 489 213	21 266 196
Hygiène du milieu	17	8 482 016	7 565 835	7 398 536
Santé et bien-être	18	445 796	476 050	433 042
Aménagement, urbanisme et développement	19	2 442 671	2 573 707	2 980 756
Loisirs et culture	20	13 777 513	12 677 478	12 417 513
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	562 090	563 635	804 340
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	79 716 562	78 602 204	75 342 318
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	25	(5 956 562)	7 175 750	2 463 181
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		153 950 608	151 487 427
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		153 950 608	151 487 427
<b>Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice</b>	29		161 126 358	153 950 608

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	30 687 330	11 783 468
Débiteurs (note 5)	2	14 586 198	13 172 355
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	42 630 941	69 617 996
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	87 904 469	94 573 819
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	14 059 503	12 336 301
Revenus reportés (note 11)	12	145 068	127 776
Dette à long terme (note 12)	13	17 125 333	27 727 609
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	2 468 000	2 512 000
Autres passifs (note 14)	15		
	16	33 797 904	42 703 686
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	54 106 565	51 870 133
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	106 660 896	101 709 401
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	358 897	371 074
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22		
	23	107 019 793	102 080 475
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	161 126 358	153 950 608
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	161 126 358	153 950 608
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	161 126 358	153 950 608
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2024</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	(5 956 562)	7 175 750	2 463 181
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)	13 723 309)	9 172 722)
Produit de cession	3		108 108	
Amortissement	4	8 379 372	8 689 788	8 600 817
(Gain) perte sur cession	5		(26 082)	52 592
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	8 379 372	(4 951 495)	(519 313)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		12 177	(1 482)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12			
	13		12 177	(1 482)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	2 422 810	2 236 432	1 942 386
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		51 870 133	49 927 747
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		51 870 133	49 927 747
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		54 106 565	51 870 133

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (déficit) de l'exercice	1 715 750	2 463 181
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	8 689 788	8 600 817
Autres		
▪ Perte (Gain) sur cession d'immobilisations	(26 082)	52 592
	15 839 456	11 116 590
Variation nette des éléments hors caisse		
Débiteurs	(1 413 843)	(3 002 950)
Autres actifs financiers		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	1 723 202	3 137 085
Revenus reportés	17 292	(369 407)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	(44 000)	(39 000)
Propriétés destinées à la revente		
Stocks de fournitures	12 177	(1 482)
Autres actifs non financiers		
	16 134 284	10 840 836
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 723 309)	(9 172 722)
Produit de cession des immobilisations corporelles	108 108	
Acquisition d'actifs incorporels achetés	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés		
	(13 615 201)	(9 172 722)
<b>Activités de placement</b>		
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux		
Émission ou acquisition	(64 046)	(64 046)
Remboursement ou cession	51 101	100 831
Autres placements de portefeuille		
Acquisition	( )	(15 000 000)
Cession	27 000 000	15 600 000
	26 987 055	636 785
<b>Activités de financement (note 4)</b>		
Émission de dettes à long terme		
Remboursement de la dette à long terme	(10 622 000)	(4 012 400)
Variation nette des emprunts temporaires		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	19 724	29 724
Autres		
▪	(10 602 276)	(3 982 676)
	18 903 862	(1 677 777)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice		
Solde déjà établi	11 783 468	13 461 245
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)		
Solde redressé	11 783 468	13 461 245
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	<b>30 687 330</b>	<b>11 783 468</b>

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**1. Statut de l'organisme municipal**

**Décret 972-2005, 19 octobre 2005.**

Concernant la reconstitution de la Ville de Kirkland

Le 1er janvier 2002, a été constituée de la Ville de Montréal par l'entrée en vigueur de l'article 1 et de l'annexe 1 de la Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines;

Le territoire de cette ville comprend notamment celui de l'ancienne Ville de Kirkland; conformément à la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités, un scrutin référendaire a été tenu le 20 juin 2004 dans le secteur de la ville correspondant au territoire de l'ancienne Ville de Kirkland sur l'éventualité de reconstituer cette ancienne municipalité;

Que la réponse donnée par les personnes habiles à voter à la question référendaire a été réputée affirmative au sens de l'article 43 de cette loi;

Que par le décret numéro 596-2004 du 21 juin 2004, le gouvernement a, conformément à l'article 51 de cette loi, constitué un comité de transition pour participer, avec les administrateurs et les employés de la ville, et, le cas échéant, avec les personnes élues par anticipation dans la municipalité reconstituée, à l'établissement des conditions les plus aptes à faciliter la transition entre les administrations municipales successives;

En vertu de l'article 123 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, de décréter la reconstitution de la Ville de Kirkland, sur la recommandation de la ministre des Affaires municipales et des Régions, à compter du 1er janvier 2006, aux conditions suivantes:

- La Ville de Kirkland est une municipalité locale régie par la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C.-19).
- Le territoire de la municipalité est celui dont la description, a été faite par le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs le 2 février 2005.
- La première séance du conseil de la municipalité s'est tenue dans l'édifice destiné à devenir l'hôtel de ville, situé au 17 200, boulevard Hymus.
- La municipalité est réputée avoir obtenu une reconnaissance en vertu du deuxième alinéa de l'article 29.1 de la Charte de la langue française.
- Dès sa constitution, la municipalité succède, à l'égard de son territoire, aux droits et obligations de la Ville de Montréal reliés à une compétence autre que d'agglomération; tous les actes accomplis par la ville à leur égard sont réputés être des actes de la municipalité. Elle devient, sans reprise d'instance, partie à toute instance à laquelle était partie, avant la constitution de la ville, l'ancienne Ville de Kirkland.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les règlements, résolutions ou autres actes de la ville, en tant qu'ils sont, immédiatement avant la reconstitution de la ville, applicables sur tout ou partie du territoire décrit en annexe et qu'ils sont reliés à une compétence visée au premier alinéa, sont réputés être des règlements, résolutions et actes de la municipalité.

Les deux premiers alinéas s'appliquent sous réserve de toute disposition de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations ou du décret concernant l'agglomération de Montréal pris en vertu de l'article 135 de cette loi.

### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

#### A) Périmètre comptable et partenariats

S/O

##### a) Périmètre comptable

S/O

##### b) Partenariats

S/O

#### B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

### Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des droits et obligations contractuels et des actifs et passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la durée de vie utile des immobilisations, les provisions à l'égard des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024****C) Actifs financiers**

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures. Ils ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

**D) Passifs****Provision pour contestation d'évaluation**

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

**Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode du taux effectif. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

**Revenus reportés**

Les montants perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et sont constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

**E) Actifs non financiers**

La ville comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers puisqu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de passifs, à moins d'être vendus.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

**Immobilisations**

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	40 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	10 ans

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment de leur mise en service.

### **Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

#### **F) Revenus**

##### **Revenus autres que les recettes fiscales et les revenus de transfert**

Les revenus, autres que les recettes fiscales et les revenus de transfert, sont constatés lorsque l'opération ou l'événement s'est produit, que l'entité s'attend à en obtenir les avantages économiques futurs et de façon distincte s'il s'agit d'une opération avec ou sans contrepartie (avec ou sans obligation de prestation). Une opération avec contrepartie est une opération dans le cadre de laquelle des biens ou des services sont fournis à un payeur en échange d'une valeur. Dans le cas contraire, une opération sans contrepartie est une opération ou un événement qui n'implique pas de transmission directe de biens ou de services au payeur tels que l'imposition d'une amende ou d'une contravention.

Les revenus d'une opération avec contrepartie sont constatés lorsque l'entité remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou services promis au payeur. Pour les opérations avec contrepartie, l'entité doit identifier si l'opération comprend plusieurs services et biens distincts. Chaque bien ou service distinct s'accompagne d'une obligation de prestation à traiter séparément où le prix de transaction sera réparti sur l'ensemble des biens et services distincts de l'opération.

Les revenus d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque l'entité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'une opération ou un événement passé est à l'origine d'un actif.

##### **Recettes fiscales**

Les recettes fiscales sont comptabilisées de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- Les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception.
- Les ajustements de revenus de taxes à la suite de l'entrée en service de modifications apportées à des immeubles ou de nouveaux immeubles sont constatés à partir des certificats émis par l'évaluateur qui ont un effet rétroactif sur l'exercice.
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits.

### Revenus de transfert

Les transferts sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'exercice au cours duquel ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la ville, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

#### G) Avantages sociaux futurs

##### Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les crédettes et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

##### Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- Les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de l'organisme municipal en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués au 31 décembre 2024 selon la méthode suivante : valeur lissée sur une période de 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

### H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :

- pour le déficit constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, aucun déficit initial. Dans le cas des régimes non capitalisés, tel que décidé par la Ville en vertu des mesures d'allègement, ce montant à pourvoir dans le futur ne sera pas amorti.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

### I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation et des taxes et tenant lieu de taxes, des amendes et pénalités et des mutations) sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer (à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation), les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### *Placements de portefeuille*

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, l'organisme municipal tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles,
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

### J) Autres éléments

#### **Affectations**

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

#### **Passifs éventuels**

Les passifs éventuels, incluant les garanties d'emprunts, sont constatés à l'état de la situation financière lorsqu'il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

### 3. Modification de méthodes comptables

#### Adoption initiale — Revenus (chapitres SP 3400)

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences du chapitre SP 3400, *Revenus*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023. Le chapitre SP 3400 comprend des exigences relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des revenus courants dans le secteur public, notamment par une distinction entre les opérations comportant des obligations de prestations de celles qui n'en comportent aucune. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur la présentation des sources et des types de revenus importants ainsi qu'une description de la façon dont chacun des types de revenus est comptabilisé.

Les effets sur les états financiers de l'organisme municipal portent principalement sur les revenus d'imposition de droits autres que les droits de mutation immobilière, sur les services rendus, sur les amendes et pénalités ainsi que sur les autres revenus.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective. L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

### 4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 30 687 330	11 783 468
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments	3.1	
▪		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 30 687 330	11 783 468
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6 30 687 330</b>	<b>11 783 468</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 22 969 751	247 842
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	

#### Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**5. Débiteurs**

		2024	2023
Taxes municipales	9	3 825 703	2 727 414
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	6 849 803	5 970 849
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 913 170	2 705 694
Organismes municipaux	13		
Autres			
▪ Divers	14.1	997 522	1 768 398
	15	14 586 198	13 172 355
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	1 234 873	1 314 865
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	1 234 873	1 314 865
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	5 234 776	4 415 422
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	511 171	606 200
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25	391 112	353 120
Autres ministères/organismes	26	712 744	596 107
	27	6 849 803	5 970 849

**Note**

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à taux variant de 2,76 % à 4,07 % (2023 - 2,76 % à 4,07 %). Ils viennent à échéance à différentes dates entre 2035 et 2038 (2023 – 2035 et 2038).

**6. Prêts**

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**7. Placements de portefeuille**

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33	230 941	217 996
Autres placements	34	42 400 000	69 400 000
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37	42 630 941	69 617 996
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	42 400 000	68 370 051
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

**Note**

Placements de portefeuille comptabilisés au coût ou au coût après amortissement :

- Placements à titre d'investissement – Fonds de garantie UMQ : 230 941 \$ (2023: 217 996 \$)
- Autres placements – Certificats de placements garantis : 42 400 000 \$ (2023: 69 400 000 \$)

**8. Autres actifs financiers**

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

**Note****9. Emprunts temporaires**

La ville a négocié une marge de crédit pour ses opérations courantes au montant de 4 000 000 \$ au taux préférentiel. Au 31 décembre 2024, cette marge de crédit n'était pas utilisée.

**10. Crédoeurs et charges à payer**

		2024	2023
Fournisseurs	43	6 164 233	3 821 418
Salaires et avantages sociaux	44	1 800 954	1 500 441
Dépôts et retenues de garantie	45	1 769 851	1 026 542
Provision pour contestations d'évaluation	46	4 247 751	5 832 642
Autres			
▪ Provision poursuite assurances	47.1		18 454
▪ Intérêts courus sur la dette	47.2	76 714	136 804
	48	14 059 503	12 336 301

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**11. Revenus reportés**

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	78 463	61 171
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪	54.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	66 605	66 605
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪	62.1		
	63	145 068	127 776

**Note**

Les montants des rentrées grevées d'affectations d'origine externes s'élèvent à 66 605 \$ (2023 – 66 605 \$) pour le Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,80	4,45	2025	2027	64	17 155 400	27 777 400
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	17 155 400	27 777 400
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 30 067)	( 49 791)
					72	17 125 333	27 727 609

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2025	73	6 906 200			6 906 200
2026	74	6 884 300			6 884 300
2027	75	3 364 900			3 364 900
2028	76				
2029	77				
2030 et plus	78				
	79	17 155 400			17 155 400
Intérêts et frais accessoires	80	( )	( )	( )	
	81	17 155 400			17 155 400

**Note**

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices incluent des refinancements aux échéances suivantes :

- 2025 : 4 962 000 \$
- 2026 : 5 242 000 \$
- 2027 : 2 892 600 \$

Total : 13 096 600 \$

Lors du refinancement, l'organisme rembourse le solde au prêteur pour ensuite contracter une nouvelle dette à long terme d'un montant équivalent ou moindre.

**13. Avantages sociaux futurs**

	2024	2023
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (64 000)	(230 000)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (2 404 000)	(2 282 000)
	84 (2 468 000)	(2 512 000)
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 825 000	854 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 155 000	127 000
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89 35 102	36 560
	90 1 015 102	1 017 560

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**14. Autres passifs**

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres		
▪	93.1	
	94	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97 (	)(
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	101				
Eaux usées	102				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	125 723 284	6 806 229		132 529 513
Autres					
▪ Infrastructures voirie	104.1	75 007 747	4 511 831		79 519 578
▪ Parcs	104.2	18 668 305	1 131 184		19 799 489
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	25 268 619	26 298		25 294 917
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	5 717 767	1 177 268	683 233	6 211 802
Ameublement et équipement de bureau	109	2 028 769			2 028 769
Machinerie, outillage et équipement divers	110	564 395	70 499		634 894
Terrains	111	570 931			570 931
Autres	112				
	113	253 549 817	13 723 309	683 233	266 589 893
Immobilisations en cours	114				
	115	253 549 817	13 723 309	683 233	266 589 893
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	116				
Eaux usées	117				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	75 879 491	5 026 937		80 906 428
Autres					
▪ Infrastructures voirie	119.1	45 849 032	1 754 290		47 603 322
▪ Parcs	119.2	11 878 084	769 238		12 647 322
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	13 244 767	577 075		13 821 842
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	3 209 086	427 654	601 207	3 035 533
Ameublement et équipement de bureau	124	1 601 347	85 484		1 686 831
Machinerie, outillage et équipement divers	125	178 609	49 110		227 719
Autres	126				
	127	151 840 416	8 689 788	601 207	159 928 997
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	128	101 709 401			106 660 896
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	131				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**16. Propriétés destinées à la revente**

	2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	
Immeubles industriels municipaux	133	
Autres	134	
	135	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>				
▪	138.1			
	139			
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>				
▪	140.1			
	141			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	142			

**Note****18. Autres actifs non financiers**

	2024	2023
Frais payés d'avance		
▪	143.1	
Autres		
▪	144.1	
	145	

**Note****19. Obligations contractuelles**

S/O

**20. Droits contractuels****Programme de subvention**

Dans le cadre de programmes de subvention sur les infrastructures, la ville et les gouvernements du Québec et du Canada ont signé un protocole d'entente dans lequel les gouvernements s'engagent à verser une somme de 9 354 026 \$ à la ville pour des travaux admissibles. La ville doit également investir 6 669 250 \$ dans ces travaux.

À la date des états financiers, une somme de 9 354 026 \$ a été comptabilisée à titre de revenus.

Les subventions pour le remboursement des intérêts sur les dettes à long terme totalisent 1 116 308 \$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

L'échéancier d'encaissement de ces subventions s'établit comme suit :

2025	162 711 \$
2026	144 886 \$
2027	126 633 \$
2028	111 015 \$
2029 et +	571 063 \$

## 21. Passifs éventuels

.

### A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	146.1		
	147		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	148.1		
	149		
	150		

S/O

### B) Auto-assurance

S/O

### C) Poursuites

Une réclamation en suspens contre la ville de Kirkland totalise 156 652 \$. Ce dossier juridique a été transféré aux assureurs de la ville qui en assument la défense. La ville a déjà payé le montant de la franchise. Si un montant supérieur à la franchise devrait être assumé par la ville, la charge qui en résulterait, serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

### D) Autres

S/O

## 22. Actifs éventuels

S/O

## 23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S/O

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**24. Redressement aux exercices antérieurs**

S/O

**25. Données budgétaires**

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

**26. Instruments financiers****Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités), aux placements de portefeuille et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

*Débiteurs*

Le risque de crédit associé aux débiteurs, autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs représentant des actifs financiers, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
Non en souffrance	8 977 639 \$	8 811 442 \$
En souffrance:		
moins de 30 jours	6 058 \$	56 758 \$
de 30 à 60 jours	9 881 \$	6 539 \$
plus de 60 jours	23 214 \$	11 457 \$
Sous-total	9 016 792 \$	8 886 196 \$
Moins la provision pour créances douteuses	- \$	- \$
<b>Total</b>	<b>9 016 792 \$</b>	<b>8 886 196 \$</b>

La ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

#### *Placements de portefeuille*

L'organisme municipal atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Il s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéraux, provinciaux ou municipaux.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. L'organisme municipal considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme municipal éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'organisme municipal gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'organisme municipal établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

2024	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	9 734 441 \$				9 734 441 \$
Intérêts courus à payer	76 714 \$				76 714 \$
Dettes	6 906 200 \$	10 249 200 \$			17 155 400 \$
Total	16 717 355 \$	10 249 200 \$	- \$	- \$	26 966 555 \$

2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	6 365 564 \$				6 365 564 \$
Intérêts courus à payer	136 804 \$				136 804 \$
Dettes	10 622 000 \$	17 155 400 \$			27 777 400 \$
Total	17 124 368 \$	17 155 400 \$	- \$	- \$	34 279 768 \$

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'organisme municipal est exposé à ces risques.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

### Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'organisme municipal est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme l'organisme municipal a l'intention de conserver ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

31 décembre 2024	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		30 685 395 \$	30 685 395 \$
Placement de portefeuille	42 400 000 \$		42 400 000 \$
Passifs financiers			
Dettes	17 155 400 \$		17 155 400 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

31 décembre 2023	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		11 780 828 \$	11 780 828 \$
Placements de portefeuille	69 400 000 \$		69 400 000 \$
Passifs financiers			
Dettes	27 777 400 \$		27 777 400 \$

L'effet net, tant sur les actifs financiers que sur les passifs financiers, d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) de (559 300 \$) l'excédent annuel lié aux activités de 2024 ( 534 034 \$ en 2023).

**27. Données comparatives**

À des fins de comparaison, certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées pour se conformer à la présentation adoptée en 2024.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	66 110 000	69 306 011			69 306 011	62 387 315
Compensations tenant lieu de taxes	2	306 910	248 841			248 841	243 568
Quotes-parts	3						
Transferts	4	1 809 440	2 403 808			2 403 808	1 555 176
Services rendus	5	974 030	1 174 464			1 174 464	1 096 921
Imposition de droits	6	3 449 000	3 718 751			3 718 751	3 624 308
Amendes et pénalités	7	250 000	423 084			423 084	291 243
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	840 620	4 731 861			4 731 861	5 044 181
Autres revenus	10	20 000	344 503			344 503	524 442
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	73 760 000	82 351 323			82 351 323	74 767 154
<b>Investissement</b>							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15		3 426 631			3 426 631	3 038 345
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21		3 426 631			3 426 631	3 038 345
	22	73 760 000	85 777 954			85 777 954	77 805 499
<b>Charges</b>							
Administration générale	23	14 033 699	14 369 460	237 799		14 607 259	14 187 988
Sécurité publique	24	16 644 710	16 618 907	30 120		16 649 027	15 853 947
Transport	25	17 500 341	17 827 912	5 661 301		23 489 213	21 266 196
Hygiène du milieu	26	7 123 721	5 999 264	1 566 571		7 565 835	7 398 536
Santé et bien-être	27	445 795	476 050			476 050	433 042
Aménagement, urbanisme et développement	28	2 442 671	2 573 707			2 573 707	2 980 756
Loisirs et culture	29	12 584 163	11 483 481	1 193 997		12 677 478	12 417 513
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	562 090	563 635			563 635	804 340
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	8 379 372	8 689 788	( 8 689 788 )			
	34	79 716 562	78 602 204			78 602 204	75 342 318
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	35	(5 956 562)	7 175 750			7 175 750	2 463 181

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024		2023
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Excédent (déficit) lié aux activités</b>	1	(5 956 562)	7 175 750	2 463 181
Moins : revenus d'investissement	2 (	)	3 426 631)(	3 038 345)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(5 956 562)	3 749 119	(575 164)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Amortissement	4	8 379 372	8 689 788	8 600 817
Produit de cession	5		108 108	
(Gain) perte sur cession	6		(26 082)	52 592
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	8 379 372	8 771 814	8 653 409
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Remboursement ou produit de cession	12		51 101	100 831
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15		51 101	100 831
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (	2 422 810)(	10 542 008)(	3 935 135)
	18	(2 422 810)	(10 542 008)	(3 935 135)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	)	1 409 799)(	(2 615 227))
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			
Excédent de fonctionnement affecté	21			500 000
Réserves financières et fonds réservés	22		(44 000)	(3 895)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23		(15 000)	(15 000)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25		(1 468 799)	3 096 332
	26	5 956 562	(3 187 892)	7 915 437
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		561 227	7 340 273

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
		Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	3 426 631	3 038 345
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2	( )	( 52 339)
Sécurité publique	3	( )	( )
Transport	4	9 158 935	( 2 830 562)
Hygiène du milieu	5	3 382 976	( 3 922 711)
Santé et bien-être	6	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( )	( )
Loisirs et culture	8	1 181 398	( 2 367 110)
Réseau d'électricité	9	( )	( )
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	( )	( )
	11	( 13 723 309)	( 9 172 722)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>			
Acquisition	12	( )	( )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>			
Émission ou acquisition	13	( 64 046)	( 64 046)
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement	14		
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	15	1 409 799	( 2 615 227)
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	4 610 270	3 595 981
Excédent de fonctionnement affecté	17	6 546 514	5 217 669
Réserves financières et fonds réservés	18		
	19	12 566 583	6 198 423
	20	( 1 220 772)	( 3 038 345)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	2 205 859	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
<b>Rémunération</b>				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	11 963 790	11 977 127	11 234 027
<b>Charges sociales</b>				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	3 337 650	3 012 659	2 866 783
<b>Biens et services</b>				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7	166 510	224 970	51 768
Autres biens et services	8	17 174 160	16 027 231	14 731 907
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	562 090	478 339	673 390
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11		43 296	60 950
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13		42 000	70 000
<b>Contributions</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	38 132 490	38 106 545	37 052 676
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	500	249	
<b>Amortissement</b>				
Immobilisations corporelles	19	8 379 372	8 689 788	8 600 817
Actifs incorporels achetés	20			
<b>Autres</b>				
▪	21.1			
	22	79 716 562	78 602 204	75 342 318

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	6 206 365	11 286 629
Excédent de fonctionnement affecté	2	65 060 617	68 370 051
Réserves financières et fonds réservés	3	164 066	120 066
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 1 276 000)(	1 291 000)
Financement des investissements en cours	5		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	90 971 310	75 464 862
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	161 126 358	153 950 608
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	6 206 365	11 286 629
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10		
	11	6 206 365	11 286 629
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Rachat de terrain	12.1		9 488 590
▪ Infrastructures municipales	12.2	65 060 617	58 881 461
	13	65 060 617	68 370 051
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪	14.1		
	15		
	16	65 060 617	68 370 051

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	164 066
Autres		120 066
▪	30.1	
	31	164 066
	32	164 066

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024		2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>				
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>				
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables				
Avantages sociaux futurs				
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007				
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33	(	)	)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34	(	1 152 000	)
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007				
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite				
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35	(	)	)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36	(	)	)
Autres	37	(	)	)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38	(	124 000	)
	39	(	1 276 000	)
Assainissement des sites contaminés	40	(	)	)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41	(	)	)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42	(	)	)
Autres				
▪	43.1	(	)	)
	44	(	1 276 000	)
Autres mesures d'allègement fiscal				
Mesures relatives à la TVQ				
Utilisation du fonds général	45	(	)	)
Utilisation du fonds de roulement	46	(	)	)
Mesures relatives à la COVID-19				
Utilisation du fonds général	47	(	)	)
Utilisation du fonds de roulement	48	(	)	)
Autres				
▪	49.1	(	)	)
	50	(	)	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement				
Mesure relative à la TVQ	51	(	)	)
Mesure relative à la COVID-19	52	(	)	)
Frais d'émission de la dette à long terme	53	(	)	)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54	(	)	)
Autres				
▪	55.1	(	)	)
	56	(	)	)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP				
Financement des activités de fonctionnement	57			
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58			
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59			
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60			
Autres				
▪	61.1			
	62			
	63	(	1 276 000	)
				1 291 000

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	64	
Investissements à financer	65 ( ) ( )	( ) ( )
	66	
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67 106 660 896	101 709 401
Propriétés destinées à la revente	68	
Prêts	69	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70 230 941	217 996
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	
	72 106 891 837	101 927 397
Ajustements aux éléments d'actif	73	
	74 106 891 837	101 927 397
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75 ( 17 125 333)(	27 727 609)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 ( 30 067)(	49 791)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77 1 234 873	1 314 865
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79	
	80 ( 15 920 527)(	26 462 535)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 ( ) ( )	( ) ( )
	82 ( 15 920 527)(	26 462 535)
	83 90 971 310	75 464 862

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

La Ville parraine un régime de retraite contenant une composante à prestations déterminées et une composante à cotisation déterminée. Le régime de retraite est offert à l'ensemble des salariés et est contributif. Aucune cotisation n'est requise à la composante à cotisation déterminée depuis 1997. La rente de retraite de la composante à prestations déterminées correspond à la différence entre 2 % du salaire final moyen 3 ans et 0,7 % du salaire final moyen jusqu'à concurrence du MGA final moyen 3 ans. Les cotisations du régime sont partagées à 50 % entre la Ville et les employés. La date de la plus récente évaluation actuarielle est le 31 décembre 2022.

La Ville de Kirkland parraine un régime supplémentaire de retraite à prestations déterminées, soit le Régime supplémentaire de retraite des employés de la Ville de Kirkland. Ce régime de retraite a pour principal objectif de compléter la rente payable aux employés de la Ville de Kirkland qui verront leur rente de retraite plafonnée en raison des limites imposées par la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada quant aux prestations maximales payables par un régime de pension agréé. Ce régime est non contributif et n'est pas capitalisé.

Toutes les directives du MAMH en lien avec l'application de la Loi RRSM ont été reflétées dans les résultats de 2014 en tenant compte du fait que le régime de retraite est admissible au report de la restructuration des prestations. Les contestations judiciaires en cours n'empêchent pas la constatation de la réduction des bénéfices des participants actifs. Il existe cependant un risque lié à cette interprétation.

	2024	2023
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (230 000)	(359 000)
Charge de l'exercice	4 ( 825 000)(	854 000)
Cotisations versées par l'employeur	5 991 000	983 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (64 000)	(230 000)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 37 047 000	35 462 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ( 37 145 000)(	34 902 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (98 000)	560 000
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 34 000	(790 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (64 000)	(230 000)
Provision pour moins-value	12 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (64 000)	(230 000)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ( 98 000)(	91 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ( 98 000)(	91 000)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 1 832 000	1 724 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 1 832 000	1 724 000
Cotisations salariales des employés	21 ( 913 000)(	860 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ( ) (	)
	23 919 000	864 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 (64 000)	(13 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 855 000	851 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 1 826 000	1 533 000
Rendement espéré des actifs	32 ( 1 856 000)(	1 530 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 (30 000)	3 000
Charge de l'exercice	34 825 000	854 000
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 1 069 000	633 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 ( 1 856 000)(	1 530 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 (787 000)	(897 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 27 000	1 479 000
Prestations versées au cours de l'exercice	39 1 388 000	1 185 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 38 483 000	34 664 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42 98 000	91 000
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 5 606 000	4 863 000
DMERCA du nouveau volet	45 13	13
DMERCA de l'ancien volet	46 9	9
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 24	25
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,21 %	5,19 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,19 %	4,42 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 3,33 %	3,33 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 %	%
Autres hypothèses économiques	52.1	
▪		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

La Ville offre à ses retraités et futurs retraités des avantages complémentaires de retraite (Régime d'assurance collective) de type prestations déterminées. Le Régime comprend de l'assurance vie, le remboursement des primes du régime d'assurance maladie souscrit sur base individuelle auprès d'un assureur ainsi que le remboursement de la franchise et de la prime du régime public d'assurance médicaments. Le pourcentage payé par la Ville varie par protection. Le Régime est offert aux cadres. Les personnes à charge des retraités sont également admissibles aux protections. La date de la plus récente évaluation actuarielle est le 31 décembre 2024.

	2024	2023
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (2 282 000)	(2 192 000)
Charge de l'exercice	56 ( 155 000)	( 127 000)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 33 000	37 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (2 404 000)	(2 282 000)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ( 1 317 000)	( 1 676 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (1 317 000)	(1 676 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (1 087 000)	(606 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (2 404 000)	(2 282 000)
Provision pour moins-value	64 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (2 404 000)	(2 282 000)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ( 1 317 000)	( 1 676 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ( 1 317 000)	( 1 676 000)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	2024	2023
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 126 000	111 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 126 000	111 000
Cotisations salariales des employés	73 ( )	( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ( )	( )
	75 126 000	111 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (43 000)	(51 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 83 000	60 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 72 000	67 000
Rendement espéré des actifs	84 ( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 72 000	67 000
Charge de l'exercice	86 155 000	127 000
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 524 000	(120 000)
Prestations versées au cours de l'exercice	91 33 000	37 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 16	16
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 4,40 %	4,20 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 %	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 3,50 %	3,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 %	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 3,55 %	4,00 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 3,00 %	3,10 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102 2030	2032
Autres hypothèses économiques	103.1	
▪		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
		<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
		<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		<b>2024</b>	<b>2023</b>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	6	6

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	7 093	7 502
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	24 063	25 310
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	11 039	11 250
	121	35 102	36 560

**Note**

## **Renseignements financiers non audités**

**ANALYSE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

TAXES		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	64 710 000	67 620 062	61 155 145
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	64 710 000	67 620 062	61 155 145
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	1 400 000	1 685 949	1 232 170
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15			
Autres	16.1			
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18			
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	1 400 000	1 685 949	1 232 170
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	1 400 000	1 685 949	1 232 170
	27	66 110 000	69 306 011	62 387 315

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>		<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	123 840	102 191	150 164
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	183 070	146 650	93 404
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	306 910	248 841	243 568
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	306 910	248 841	243 568

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	47		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	48		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	49		
Autres	50		
Sécurité civile	51		
Autres	52		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	53	85 405	157 360
Enlèvement de la neige	54		82 399
Autres	55		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	56		
Transport adapté	57		
Transport scolaire	58		
Autres	59		
Transport aérien	60		
Transport par eau	61		
Autres	62		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63		
Réseau de distribution de l'eau potable	64	17 530	10 851
Traitement des eaux usées	65		317 423
Réseaux d'égout	66		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	67	250 000	291 365
Matières recyclables			330 838
Collecte sélective			
Collecte et transport	68		
Tri et conditionnement	69		
Autres	70		
Autres	71		
Cours d'eau	72		
Protection de l'environnement	73		
Autres	74		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82		409 248	64 123
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	83	14 605	14 604	17 457
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	153 900	161 499	151 996
Autres	85	30 000	61 121	39 306
<b>Réseau d'électricité</b>	86			
	87	551 440	1 106 048	1 003 542

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

TRANSFERTS (suite)	Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	88		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	89		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	90		
Autres	91		
Sécurité civile	92		
Autres	93		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	94		
Enlèvement de la neige	95		
Autres	96		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	97		
Transport adapté	98		
Transport scolaire	99		
Autres	100		
Transport aérien	101		
Transport par eau	102		
Autres	103		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104		
Réseau de distribution de l'eau potable	105	3 426 631	3 038 345
Traitement des eaux usées	106		
Réseaux d'égout	107		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	108		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	109		
Tri et conditionnement	110		
Autres	111		
Autres	112		
Cours d'eau	113		
Protection de l'environnement	114		
Autres	115		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu				
Autres	119			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage				
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique				
Autres	123			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives				
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
<b>Réseau d'électricité</b>				
	127			
	128		3 426 631	3 038 345

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>		<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	240 000	279 197	237 016
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	1 018 000	1 018 563	314 618
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138			
	139	1 258 000	1 297 760	551 634
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	<b>140</b>	<b>1 809 440</b>	<b>5 830 439</b>	<b>4 593 521</b>

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
<b>Administration générale</b>			
Greffe et application de la loi	141		
Évaluation	142		
Autres	143		
	144		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	145		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	146		
Autres	147		
Sécurité civile	148		
Autres	149		
	150		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	151		
Enlèvement de la neige	152		
Autres	153		
Transport collectif	154		
Autres	155		
	156		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157		
Réseau de distribution de l'eau potable	158		
Traitement des eaux usées	159		
Réseaux d'égout	160		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	161		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	162		
Tri et conditionnement	163		
Autres	164		
Autres	165		
Cours d'eau	166		
Protection de l'environnement	167		
Autres	168		
	169		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	170		
Autres	171		
Autres	172		
	173		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	174		
Rénovation urbaine	175		
Promotion et développement économique	176		
Autres	177		
	178		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	179		
Activités culturelles			
Bibliothèques	180		
Autres	181		
	182		
<b>Réseau d'électricité</b>	183		
	184		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	185			
Évaluation	186			
Autres	187	64 640	70 151	67 277
	188	64 640	70 151	67 277
<b>Sécurité publique</b>				
Police	189			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191			
Sécurité civile	192			
Autres	193			
	194			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	195			
Enlèvement de la neige	196			
Autres	197	20 000	28 891	32 588
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202			
	203	20 000	28 891	32 588
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205			
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208	35 000	70 306	34 481
Matières recyclables	209	1 000		810
Autres	210	1 000	1 875	1 728
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213			
	214	37 000	72 181	37 019

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Budget 2024</b>	<b>Réalisations 2024</b>	<b>Réalisations 2023</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	220	2 000	16 873	9 489
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			
	224	2 000	16 873	9 489
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	225	785 760	906 745	885 967
Activités culturelles				
Bibliothèques	226	28 800	26 283	23 281
Autres	227	35 830	53 340	41 300
	228	850 390	986 368	950 548
<b>Réseau d'électricité</b>	229			
	230	974 030	1 174 464	1 096 921
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	231	974 030	1 174 464	1 096 921

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	232	849 000	564 515	962 260
Droits de mutation immobilière	233	2 600 000	3 154 236	2 662 048
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	3 449 000	3 718 751	3 624 308
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	237	250 000	423 084	291 243
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	238			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	239	840 620	4 731 861	5 044 181
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240		26 082	(52 592)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247			
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	20 000	318 421	577 034
	250	20 000	344 503	524 442
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	251			

**ANALYSE DES CHARGES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>						
Conseil	1	745 720	753 778		753 778	779 097
Greffe et application de la loi	2	1 252 230	1 124 937		1 124 937	1 140 768
Gestion financière et administrative	3	3 418 053	3 448 365		3 448 365	3 320 530
Évaluation	4					
Gestion du personnel	5	817 560	1 168 062		1 168 062	949 048
Autres						
▪ Autres	6.1	7 800 136	7 874 318	237 799	8 112 117	7 998 545
	7	14 033 699	14 369 460	237 799	14 607 259	14 187 988
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>						
Police	8	10 339 958	10 339 490		10 339 490	9 832 282
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9					
Autres	10	5 576 191	5 575 939		5 575 939	5 418 520
Sécurité civile	11	221 571	221 560		221 560	215 305
Autres	12	506 990	481 918	30 120	512 038	387 840
	13	16 644 710	16 618 907	30 120	16 649 027	15 853 947
<b>TRANSPORT</b>						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	5 555 790	4 528 190	5 026 940	9 555 130	9 324 631
Enlèvement de la neige	15	1 469 827	1 409 574		1 409 574	1 546 135
Éclairage des rues	16	474 988	601 002	187 717	788 719	717 296
Circulation et stationnement	17	641 846	321 290		321 290	387 065
Transport collectif						
Transport en commun	18	9 342 890	9 342 466		9 342 466	8 971 060
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21	15 000	1 625 390	446 644	2 072 034	320 009
	22	17 500 341	17 827 912	5 661 301	23 489 213	21 266 196

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 120 000	1 096 652		1 096 652	1 157 012	
Réseau de distribution de l'eau potable	24	1 524 304	969 999	468 270	1 438 269	1 150 233	
Traitement des eaux usées	25						
Réseaux d'égout	26	902 316	509 220	813 143	1 322 363	1 083 150	
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	1 108 010	2 123 319		2 123 319	2 222 772	
Élimination	28						
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	396 340	411 990		411 990	474 372	
Tri et conditionnement	30						
Matières organiques							
Collecte et transport	31						
Traitement	32						
Matériaux secs	33	113 100	159 610		159 610	141 872	
Autres	34	1 107 853	36 927		36 927	35 884	
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau							
Protection de l'environnement	37						
Autres	38	36 928					
Autres	39	814 870	691 547	285 158	976 705	1 133 241	
	40	7 123 721	5 999 264	1 566 571	7 565 835	7 398 536	
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>							
Habitation							
Logement social	41	335 010	365 270		365 270	361 274	
Autres	42						
Sécurité du revenu	43						
Autres	44	110 785	110 780		110 780	71 768	
	45	445 795	476 050		476 050	433 042	

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	808 670	945 380		945 380	882 623
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48		807 116		807 116	830 883
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49	826 287	800 482		800 482	1 246 521
Tourisme	50					
Autres	51					
Autres	52	807 714	20 729		20 729	20 729
	53	2 442 671	2 573 707		2 573 707	2 980 756
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	1 097 107	1 437 466	271 280	1 708 746	1 465 655
Patinoires intérieures et extérieures	55	1 213 216	1 261 861		1 261 861	1 271 856
Piscines, plages et ports de plaisance	56					
Parcs et terrains de jeux	57	6 403 198	4 152 863	769 238	4 922 101	5 068 003
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59					
Autres	60	494 370	1 087 635		1 087 635	1 047 640
	61	9 207 891	7 939 825	1 040 518	8 980 343	8 853 154
Activités culturelles						
Centres communautaires	62					
Bibliothèques	63	3 326 542	3 474 626	153 479	3 628 105	3 502 166
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64					
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66	49 730	69 030		69 030	62 193
	67	3 376 272	3 543 656	153 479	3 697 135	3 564 359
	68	12 584 163	11 483 481	1 193 997	12 677 478	12 417 513

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	69						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dette à long terme							
Intérêts	70	562 090	501 911		501 911	704 616	
Autres frais	71		19 724		19 724	29 724	
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	72		42 000		42 000	70 000	
Autres	73						
	74	562 090	563 635		563 635	804 340	
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	75						
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	76	8 379 372	8 689 788 (	8 689 788)			



# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2024**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

## **Autres renseignements**

Questionnaire	12
---------------	----

## **Autres renseignements financiers non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	6 806 229	962 885
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	1 131 184	639 573
Autres infrastructures	11	4 511 831	4 613 856
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13		
Édifices communautaires et récréatifs	14	26 298	1 727 537
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	1 177 268	890 864
Ameublement et équipement de bureau	18		
Machinerie, outillage et équipement divers	19	70 499	338 007
Terrains	20		
Autres	21		
	22	13 723 309	9 172 722

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Autres infrastructures	5	12 449 244	6 216 314
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	1 274 065	2 956 408
	12	13 723 309	9 172 722

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	26 462 535		10 542 008	15 920 527
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	26 462 535		10 542 008	15 920 527
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	1 314 865		79 992	1 234 873
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	1 314 865		79 992	1 234 873
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	1 314 865		79 992	1 234 873
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	1 314 865		79 992	1 234 873
	19	27 777 400		10 622 000	17 155 400
Dettes en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dettes à long terme</b>	22	27 777 400		10 622 000	17 155 400

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité***Administration municipale**

Dette à long terme	1	17 155 400
--------------------	---	------------

**Ajouter**

Activités d'investissement à financer	2	
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	

**Déduire**

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	1 234 873
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	

Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	15 920 527
---	----	------------

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats**

Endettement net à long terme	13	15 920 527
------------------------------	----	------------

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes**

Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	581 231
Autres organismes	17	5 050 000
Endettement total net à long terme	18	21 551 758

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	62 041 000
---	----	------------

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	62 041 000

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	83 592 758
--	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
---	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	
--	----	--

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	7 121 406	7 140 975	6 619 122
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4	10 339 958	10 339 490	9 832 282
Sécurité incendie	5	5 576 191	5 575 939	5 418 520
Sécurité civile	6	221 571	221 560	215 305
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8	258 499	258 487	251 190
Transport collectif	9	9 342 890	9 342 468	8 971 060
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	1 107 853	1 107 802	1 220 064
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	36 928	36 927	35 884
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Habitation	16	335 010	365 270	361 274
Autres	17	110 785	110 780	71 768
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19	805 557	807 116	830 883
Promotion et développement économique	20	807 714	800 482	1 246 521
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	664 848	596 032	579 318
Activités culturelles	23	1 403 280	1 403 217	1 399 485
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	38 132 490	38 106 545	37 052 676

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024***Non audité*

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	13 723 309	9 172 722
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	13 723 309	9 172 722

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Non audité**

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	38,00	35,00	70 280,00	4 309 633	1 064 402	5 374 035
Professionnels	2						
Cols blancs	3	57,00	35,00	104 950,00	3 407 690	841 638	4 249 328
Cols bleus	4	54,00	37,50	103 518,00	3 830 632	946 098	4 776 730
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	149,00		278 748,00	11 547 955	2 852 138	14 400 093
Élus	9	9,00			429 172	160 521	589 693
	10	158,00			11 977 127	3 012 659	14 989 786

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	10 851	1 062 256	2 364 375		3 437 482
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	2 269 775		123 182		2 392 957
	7	2 280 626	1 062 256	2 487 557		5 830 439

**FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		2024	2023
<b>Administration générale</b>			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	79 427	122 542
	4	79 427	122 542
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7		
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	469 890	661 698
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	469 890	661 698
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17		
Réseau de distribution de l'eau potable	18		
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26	6 476	9 091
	27	6 476	9 091
<b>Santé et bien-être</b>			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	5 219	7 327
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37	5 219	7 327
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	38		
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	2 623	3 682
Autres	40		
	41	2 623	3 682
<b>Réseau d'électricité</b>			
	42		
	43	563 635	804 340

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Michel Gibson	1.1 Maire	72 240	19 422	27 945	
Karen Cliffe	1.2 Conseiller	24 579	12 289		
Anastasia Kokinasidis	1.3 Conseiller	24 579	12 289		
John Morson	1.4 Conseiller	24 579	12 289		
Domenico Zito	1.5 Conseiller	24 579	12 289		
Stephen Bouchard	1.6 Conseiller	24 579	12 289		
Luciano Piciacchia	1.7 Conseiller	24 579	12 289		
Michael Brown	1.8 Conseiller	24 579	12 289		
Paul Dufort	1.9 Conseiller	24 579	12 289		

**Note**

Rémunération du Maire :

Ville de Kirkland : 72 240 \$

Communauté métropolitaine de Montréal : 9 000 \$

Conseil d'agglomération de Montréal : 18 945 \$

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Non audité**

**OUI      NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 \_\_\_\_\_ \$

**Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement**

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2      

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 3 \_\_\_\_\_ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4      

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 24 : Libres 20 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 \_\_\_\_\_ \$

Montant des pardons de prêts constatés  
Solde cumulatif au début de l'exercice 23 \_\_\_\_\_ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 \_\_\_\_\_ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$

**Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement**

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.
- 44
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 45 \_\_\_\_\_ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.
- 46
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024
- 47 \_\_\_\_\_ 2 214 106 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).
- 48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 49 \_\_\_\_\_ \$
- Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).
- 50
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 51 \_\_\_\_\_ \$
- Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52  

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54  

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55  

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56  

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 \_\_\_\_\_ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58  

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 \_\_\_\_\_ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60  

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 \_\_\_\_\_ \$

- b) autres formes d'aide

62 \_\_\_\_\_ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63  

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 \_\_\_\_\_ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68  \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 \_\_\_\_\_ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 \_\_\_\_\_ \$
  - Dépenses relatives à l'entretien d'été
    - Systèmes de sécurité 71 \$
    - Chaussées pavées - entretien préventif 72 \$
    - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 \$
    - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 \$
    - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 \$
    - Systèmes de drainage 76 \$
    - Abords de routes 77 \$
    - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 \_\_\_\_\_ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 \_\_\_\_\_ \$
  - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 \_\_\_\_\_ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 \_\_\_\_\_ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
  - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution 82 \_\_\_\_\_
- b) Date d'adoption de la résolution 83 \_\_\_\_\_

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*? 84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution 85 \_\_\_\_\_
- b) Date d'adoption de la résolution 86 \_\_\_\_\_

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

*Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 \_\_\_\_\_

*Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année*

- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 \_\_\_\_\_
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 \_\_\_\_\_
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 \_\_\_\_\_

*Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*

- h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 1 431
- i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 638
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Règlement*

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

**La question 16 s'applique aux MRC seulement**



**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Non audité****OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2 

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 

**Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4 

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5 

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6 

**La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7 

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8 

**Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**